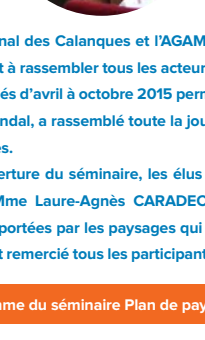


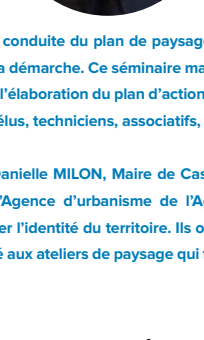
Quels paysages voulons-nous pour les Calanques ?

L'actualité du plan de paysage des Calanques
Lettre #4 - décembre 2015 : retours sur le séminaire Plan de paysage du 16 novembre 2015

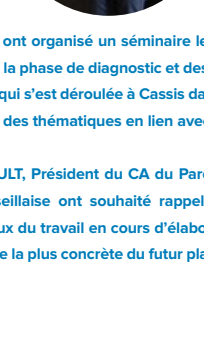
OUVERTURE



M. Danielle MILON



M. Laure-Agnès CARADEC



M. Didier REAULT

Le Parc national des Calanques et l'AGAM, associés dans la conduite du plan de paysage du Parc national, ont organisé un séminaire le 16 novembre dernier, visant à rassembler tous les acteurs impliqués dans le démarche. Ce séminaire marquant la clôture de la phase de diagnostic et des 10 ateliers de terrains réalisés d'avril à octobre 2015 permettant d'engager l'élaboration du plan d'action. La manifestation, qui s'est déroulée à Cassis dans l'espace de l'Oustau Calendal, a rassemblé toute la journée plus de 120 élus, techniciens, associatifs, chercheurs, autour des thématiques en lien avec les paysages des Calanques.

Lors de l'ouverture du séminaire, les élus présents : Mme Danielle MILON, Maire de Cassis, M. Didier REAULT, Président du CA du Parc National des Calanques, Mme Laure-Agnès CARADEC, Présidente de l'Agence d'urbanisme de l'Agglomération Marseillaise ont souhaité rappeler les valeurs partagées et portées par les paysages qui participent à fonder l'identité du territoire. Ils ont rappelé les enjeux du travail en cours d'élaboration du plan de paysage et remercié tous les participants d'avoir contribué aux ateliers de paysage qui fourniront la matière la plus concrète du futur plan de paysage.

Programme du séminaire Plan de paysage

LES INTERVENTIONS DE LA MATINÉE



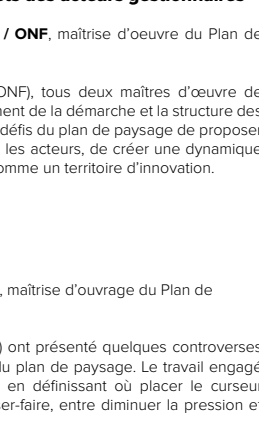
De la sauvegarde des ressources à la notion de patrimoine « naturel »

L'évolution de la conflictualité environnementale dans les Calanques au XIX^{ème} siècle.

Xavier DAUMALIN, Professeur d'histoire contemporaine
Aix-Marseille Université /UMR TELEMME/SynterCalM/AMIDEX

Xavier DAUMALIN est intervenu en introduction pour rappeler à quel point l'attrait patrimonial et touristique pour les paysages des Calanques est un phénomène récent. En effet, les Calanques ont été longtemps considérées comme un espace suffisamment éloigné de la ville pour y recevoir les industries qui, pour des raisons sanitaires, ne pouvaient pas avoisiner les zones habitées. L'utilisation à grande échelle de substances comme la soude avait entraîné une minéralisation extrême de certains secteurs et compromettait l'exploitation traditionnelle de la nature : cueillette des plantes aromatiques, pêche, collecte des fruits de mer...

Les décennies d'industrialisation des Calanques laissent un héritage problématique : traces laissées par les activités d'extraction, pollutions diffuses et fortes contaminations presque invisibles mais bien présentes... Si les exploitations industrielles ont totalement cessé à l'intérieur du Parc national, cette espace finalement reconnu comme exceptionnel reste sous l'influence de rejets importants : les stations d'épuration, les rejets de l'usine Alteo et, souvent oubliés, les rejets apportés par le Rhône.



Les défis de protection des paysages au regard des projets des acteurs gestionnaires

Miguel GEORGIEFF / COLOCO et Laurence LE-LEGARD-MOREAU / ONF, maîtrise d'œuvre du Plan de Paysage du PNCal

Miguel GEORGIEFF (COLOCO) et Laurence LE-LEGARD-MOREAU (ONF), tous deux maîtres d'œuvre de l'élaboration du plan de paysage ont ensuite présenté l'état d'avancement de la démarche et la structure des futurs cahiers issus des ateliers de paysage. Ils ont rappelé les grands défis du plan de paysage de proposer une vision commune qui rassemble et coordonne les actions de tous les acteurs, de créer une dynamique vertueuse et enthousiaste de travail collectif et de concevoir le Parc comme un territoire d'innovation.

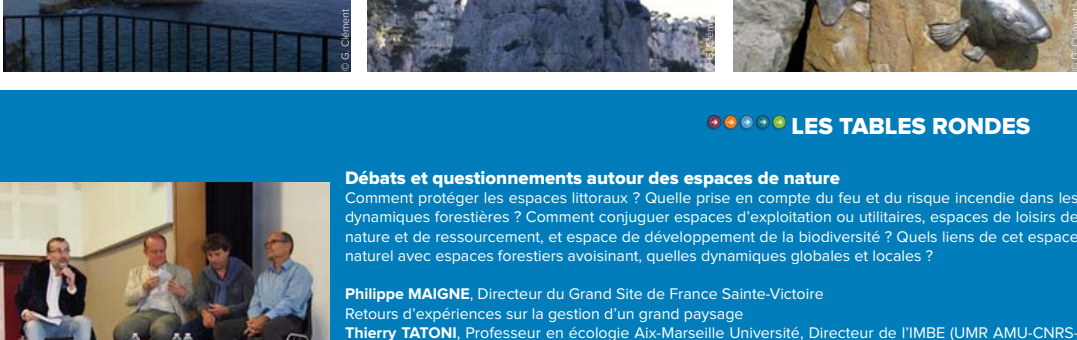
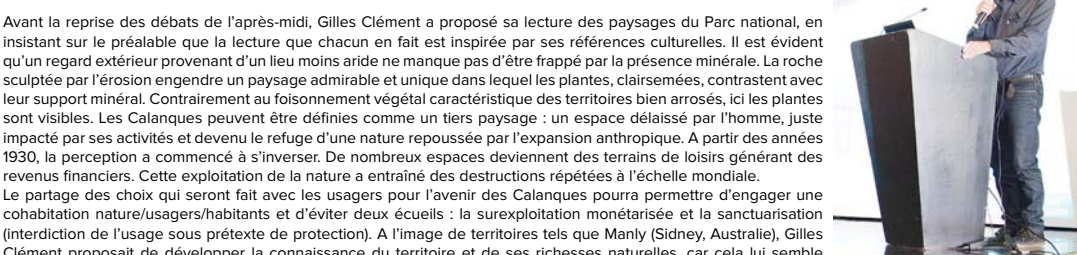
COLOCO / ONF

Les controverses du paysages

Albert Sayag / Parc national des Calanques et Hervé Thedy / Agam, maîtrise d'ouvrage du Plan de Paysage du PNCal

Albert SAYAG (Parc national des Calanques) et Hervé THEDY (AGAM) ont présenté quelques controverses du paysage permettant d'illustrer les enjeux traversant l'élaboration du plan de paysage. Le travail engagé doit permettre de définir des lignes communes à tous les acteurs en définissant où placer le curseur entre protection, aménagement et gestion, entre intervention et laisser-faire, entre diminuer la pression et accompagner la fréquentation ...

PNCal / Agam



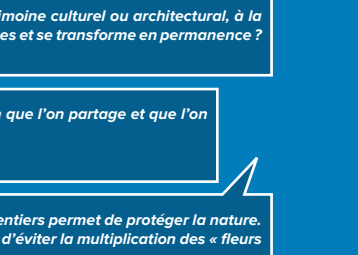
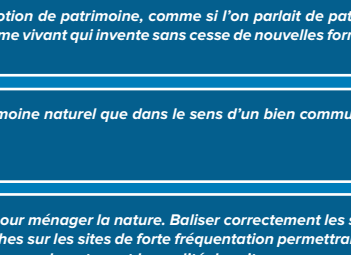
Regard d'un jardinier paysagiste

Les défis d'identités et d'ambiances paysagères locales face aux enjeux de fréquentation et de pratiques

Gilles CLEMENT, ingénieur horticole, paysagiste, écrivain, jardinier, enseignant à l'ENSP Versailles

Avant la reprise des débats de l'après-midi, Gilles Clément a proposé sa lecture des paysages du Parc national, en insistant sur le préalable que la lecture que chacun en fait est inspirée par ses références culturelles. Il est évident qu'un regard extérieur provenant d'un lieu moins aride ne manque pas d'être frappé par la présence minérale. La roche sculptée par l'érosion engendre un paysage admirable et unique dans lequel les plantes, clairsemées, contrastent avec leur support minéral. Contrairement au foisonnement végétal caractéristique des territoires bien arrosés, ici les plantes sont visibles. Les Calanques peuvent être définies comme un tiers paysage : un espace délaissé par l'homme, juste impacté par ses activités et devenu le refuge d'une nature repoussée par l'expansion anthropique. A partir des années 1930, la perception a commencé à s'inverser. De nombreux espaces deviennent des terrains de loisirs générant des revenus financiers. Cette exploitation de la nature a entraîné des destructions répétées à l'échelle mondiale. Le partage des choix qui seront fait avec les usagers pour l'avenir des Calanques pourra permettre d'engager une cohabitation nature/usagers/habitants et d'éviter deux écueils : la surexploitation monétarisée et la sanctuarisation (interdiction de l'usage sous prétexte de protection). À l'image de territoires tels que Manly (Sidney, Australie), Gilles Clément proposait de développer la connaissance du territoire et de ses richesses naturelles, car cela lui semble probablement la valorisation la plus durable qui puisse être faite de cet espace. La connaissance a en effet vocation à perdurer au-delà de l'ère des logiques financières, tel que l'évoque le chercheur Idriss Aberkane.

Gilles Clément



LES TABLES RONDES

Débats et questionnements autour des espaces de nature

Comment protéger les espaces littoraux ? Quelle prise en compte du feu et du risque incendie dans les dynamiques forestières ? Comment conjuguer espaces d'exploitation ou utilitaires, espaces de loisirs de nature et de ressourcement, et espace de développement de la biodiversité ? Quels liens de cet espace naturel avec espaces forestiers avoisinant, quelles dynamiques globales et locales ?

Philippe MAIGNE, Directeur du Grand Site de France Sainte-Victoire
Retours d'expériences sur la gestion d'un grand paysage
Thierry TATONI, Professeur en écologie Aix-Marseille Université, Directeur de l'IMBE (UMR AMU-CNRS-IRD-UAPV)
Prospective des paysages marins et terrestres : comment intégrer les dynamiques naturelles dans les plans de gestion ?
François FOUCHIER, Délégué régional PACA, Conservatoire du littoral
Le paysage, un projet de sens commun, une relation sensible avec la Nature
Francis TALIN, Responsable du pôle éducation à l'environnement et culture - Parc national des Calanques
Animation de la table ronde

Quelle nature voulons-nous pour le Parc national des Calanques ? Deux directions divergentes étaient présentées : laisser les paysages naturels évoluer selon les dynamiques naturelles ou intervenir suite à de grands incendies pour maîtriser l'évolution des milieux naturels en apportant des réponses en matière de gestion du risque. Cette deuxième voie est celle pratiquée sur le Grand site de France de Sainte-Victoire, avec une exploitation de la forêt et le maintien volontaire de espaces ouverts de garrigue ou d'espaces agricoles suite à l'incendie de 1989 qui avait brûlé plus de 5000ha. La démarche mise en place autour du plan de massif cherche à préserver une mosaïque paysagère caractéristique d'un territoire rural en luttant contre la reforestation. L'approche phyto-sociologique des milieux s'inscrit dans une philosophie différente et aurait vocation à laisser s'exprimer les dynamiques naturelles. Dans ce cas, les espaces ouverts ont vocation à disparaître sous l'effet du développement de la forêt. Malgré la fermeture à terme des milieux ouverts et l'apparence d'appauvrissement biologique, les banques de graines des plantes héliophiles et pyrophytes sont toujours disponibles pour réapparaitre en fonction des événements sur le milieu.

Les espaces du Conservatoire du littoral essaient d'illustrer ces différents dynamiques en s'appuyant sur des éléments sociologiques et de connaissance préalable permettant de définir les ambiances et valeurs paysagères des territoires gérés. Le domaine du Rayol par exemple, est aménagé en jardins thématiques qui déclinent les climats méditerranéens à travers le monde, mais d'autres territoires acquis par le Conservatoire du Littoral ont fait le choix de préservation et de conservation. Le choix d'aménager les espaces engage la responsabilité de l'aménageur dans le temps, la question principale étant de « ménager » le territoire.

Table ronde 1

Verbatim

Comment appliquer la notion de patrimoine, comme si l'on parlait de patrimoine culturel ou architectural, à la nature qui est un organisme vivant qui invente sans cesse de nouvelles formes et se transforme en permanence ?
Gilles Clément

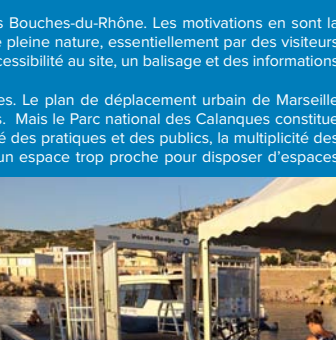
Il ne peut être question de patrimoine naturel que dans le sens d'un bien commun que l'on partage et que l'on transmet à ses enfants.
Francis Talin

Il faut savoir aménager pour ménager la nature. Baliser correctement les sentiers permet de protéger la nature. Installer des toilettes sèches sur les sites de forte fréquentation permettrait d'éviter la multiplication des « fleurs de lotus » dommageables pour la nature et la qualité des sites.
Bernard Hamel

Débats et questionnements autour des espaces d'interface

Comment traiter les limites ? Quelle place pour l'agriculture dans les nouveaux usages urbains ? Quels usages sociaux des interfaces ? Quelle place de l'homme dans la nature et de la nature en ville ? Quelle prise en compte de ces espaces dans les documents d'urbanisme ?

Ariette HERAT, Urbaniste, ENSA Marseille, LPED/Aix-Marseille Université/IRD
Aux marges de la ville : mutations et changement de regard
Anne CECCONELLO, Responsable du Service Projets Urbains, Délégation Générale Urbanisme, Aménagement et Habitat, Ville de Marseille
La prise en compte du patrimoine naturel et paysager et le traitement des espaces de frange dans le PLU de Marseille
Stéphane HANROT, Architecte professeur, ENSA Marseille – Directeur de l'UR Projet[5]
La résilience des territoires du Parc national : une perspective tronquée ?
Hélène BALU, Responsable du pôle Territoires durables, environnement, solidarités et relations à l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise
Animation de la table ronde



Le territoire du Parc national des Calanques est entièrement cerné par la ville, par des espaces urbains de « frange » pénétrant les espaces naturels ou pénétrés par eux. Deux types d'usagers fréquentent les Calanques depuis ces espaces : les usagers de proximité qui connaissent et parcourent « la colline », et ceux qui pratiquent des activités sportives. Dans un contexte de densification urbaine en réponse au projet de l'extension des villes, la porosité entre la ville et la nature devient un enjeu important qui peut trouver des réponses dans des outils tels que le PLU. Le PLU réglemente le droit des sols. Ce n'est pas un outil de gestion de l'existant mais il contribue à planifier le devenir de l'espace. L'enseignement issu de la mise en œuvre du PLU de Marseille, approuvé en 2013, montre que l'orientation d'aménagement « franges » permet d'insister auprès des porteurs de projets sur le respect de la topographie et la limitation de l'imperméabilisation. Cet outil a vocation à intégrer les recommandations issues du plan de paysage pour améliorer la prise en compte des espaces de nature dans les espaces périurbains.

Au-delà, ces espaces sont marqués par une forte présence de l'histoire à travers les éléments patrimoniaux attestant du travail de l'homme ou des activités défensives. Quel sens pédagogique ou symbolique donner à ce patrimoine et comment l'intégrer ou l'effacer des paysages actuels. Les espaces de résilience sont nombreux dans ces interfaces entre ville et nature, à l'image du Frioul, du Montrose et de la Madrague de Montredon, du vallon des Bayses, de la Cayolle ... Il apparaît nécessaire de reconstruire des récits et des projets redonnant du sens sur tous ces territoires et permettant de réinventer un urbanisme vertueux de coopération entre l'Homme et la nature. Les territoires de frange doivent composer avec les risques naturels : inondation et incendie de forêt. Des liens entre le plan de paysage et les plans de prévention des risques pourront être établis. Pourra-t-on alors aller jusqu'à imaginer une renaturation qui permettrait de retrouver un cadre de vie de qualité ?

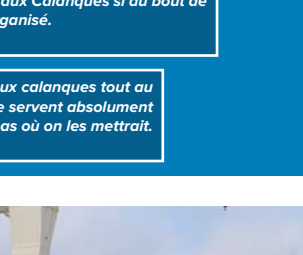
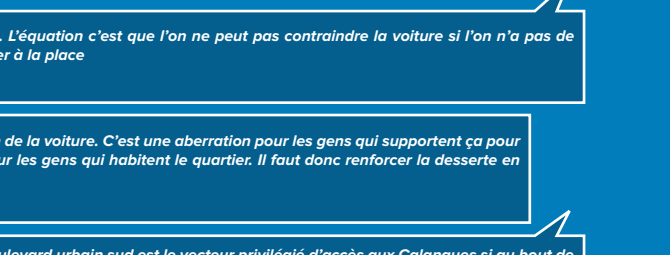


Table ronde 2

Verbatim

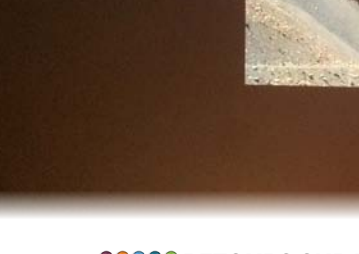
Des lieux pollués objets de forte pression foncière et d'une forte pression touristique : c'est une calamité pour tous les territoires de frange. Construire un urbanisme vertueux, c'est s'ancrer dans l'histoire et construire un récit autour des éléments symboliques du territoire. Il y a une intelligence de projet à élaborer autour de nouveaux paradigmes de relations entre la ville et ses espaces naturels.
Stéphane Hanrot

Le plan de paysage doit être un des outils permettant de repenser un urbanisme de projet et non plus seulement un urbanisme de densification, redonnant sens au territoire en travaillant dans une gestion collective des « communs » que sont les espaces publics et le paysage.
Pierre Aplincourt

Le territoire du Parc national des Calanques manque d'une zone tampon. Les espaces de frange sont des espaces de confrontation violente entre la ville et la nature. La zone tampon a vocation à être plus douce et à être utilisée comme corridor écologique ou pour la qualité de vie des habitants.
Cyril Gombert

Les espaces d'accueil

Comment organiser « la part de l'usager » dans le milieu naturel ? Comment le parc national participe au développement et au rayonnement de la métropole marseillaise ? Comment définir et aménager des lieux de valeur, des lieux d'appropriation et de pratiques et des lieux de régulation ?
Karine TRAMIER, Responsable TEMA (tourisme, expertise, médiation accompagnement)
Yannick TONDUT, Directeur GÉNÉRAL Adjoint Mobilité, Marseille Provence Métropole
Quelles stratégies pour réguler les accès au littoral et améliorer l'accès aux sites touristiques ?
Albert SAYAG, chargé de mission urbanisme et paysage, Parc national des Calanques
Animation de la table ronde



Les Calanques sont le premier site naturel littoral des Bouches-du-Rhône. Les motivations en sont la contemplation et le ressourcement et les activités de pleine nature, essentiellement par des visiteurs de proximité. Leurs attentes sont donc une bonne accessibilité au site, un balisage et des informations efficaces et faciles à se procurer.

La voiture représente plus de 2/3 des modes d'accès aux sites naturels du Parc national des Calanques. Le plan de déplacement urbain de Marseille Provence Métropole prévoit d'améliorer les conditions des dessertes des territoires touristiques et naturels. Mais le Parc national des Calanques constitue un site complexe pour l'organisation d'une solution unique et complètement optimale. La grande diversité des pratiques et des publics, la multiplicité des origines et des destinations, l'éloignement trop important de la ville pour favoriser l'accès à pied mais un espace trop proche pour disposer d'espaces tampon permettant d'organiser des parkings relais, constituant autant de difficultés à surmonter. En revanche, la prise de conscience qu'il est nécessaire de maintenir une attractivité favorable au développement d'une économie liée au tourisme et de la responsabilité commune autour du label « Parc national » sont des moteurs favorables à la mise en œuvre de solutions innovantes et engagées. Cette prise de conscience que les espaces du Parc national des Calanques constituent des espaces remarquables et fragiles permettront d'accepter la contrainte qu'on ne peut plus y accéder aussi facilement qu'aujourd'hui.



Table ronde 3

Verbatim

Il y a une pluralité de solutions. L'équation c'est que l'on ne peut pas contraindre la voiture si l'on n'a pas de solutions alternatives à proposer à la place
Yannick Tondut

Il n'y a pas de solution dans l'utilisation de la voiture. C'est une aberration pour les gens qui supportent ça pour accéder aux sites mais encore plus pour les gens qui habitent le quartier. Il faut donc renforcer la commune en transport en commun.
Pierre Lemery-Peissik

On ne peut pas écrire que le boulevard urbain sud est le vecteur privilégié d'accès aux Calanques si au bout de l'année, on ne sait pas comment faire circuler ou accueillir tout ce flux reorganisé.
Pierre Lemery-Peissik

Quand on parle de paysage, ça serait bien qu'on prenne des photos des routes d'accès aux calanques tout au long de l'année. Il y a des voitures partout, c'est l'anarchie. Les panneaux d'interdiction ne servent absolument à rien. Quand on revient chez nous, à part mettre les voitures dans les arbres, on ne sait pas où on les traitait.
Pierre Yzombard

Un plan de paysage comme projet de territoire

Le plan de paysage n'est pas un nouveau document cadre réglementaire mais plutôt une démarche. L'enjeu est la percolation de la notion de paysage dans toutes les démarches mises en place par les différents acteurs et dans les concertations, à toutes les échelles, avec tous les partenaires. C'est un moment de jaiissement d'idées, de propositions, d'attente très riche dans la construction du Parc national des Calanques, permettant d'apporter des réponses à des échelles temporelles et spatiales variées dans le plan d'action qui en découlera.

Les éléments de projet sont identifiés mais le projet n'est pas encore construit, le rêve n'est pas encore défini. Ce réve commun est primordial pour éviter de rester dans la fonctionnalité et la gestion. C'est un travail à l'échelle du jardinier et de la nature, donc dans la durée.

Conclusion

RETOURS SUR LA CONFÉRENCE DE GILLES CLÉMENT AU MUCEM

Du panorama des Calanques au jardin planétaire

Une conférence co-organisée par le Parc national des Calanques, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise et le MUCEM

Le classement du massif des Calanques en Parc national change la vision commune de ce territoire. Après les périodes d'exploitation du massif pour ses ressources, il est devenu un espace de ressourcement dans des paysages admirés et protégés. A l'instar des dix parcs urbains reconnus par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, l'évolution des paysages, des écosystèmes, du climat et de la démographie pose une question fondamentale : comment partager une gestion heureuse et responsable à l'ère de l'Anthropocène ?

Environ 300 personnes étaient présentes à l'auditorium du MUCEM le 16 novembre 2015 pour écouter Gilles Clément témoigner des enjeux de protection et de la forêt, les diversités traversées ses expériences des paysages de par le monde. Les espaces désertiques, les tourbières, les rochers, les sommets montagneux ... pour la plupart des lieux associés à des mythologies ancestrales, constituaient autant d'ambiances et de milieux que de lieux sur la planète. Le massif des Calanques est marqué par sa forte minéralité, blanche dans la plupart des lieux, et son rapport intrinsèque à la mer. Ces éléments marqueurs du territoire s'imposent aux visiteurs et en font son caractère exceptionnel. Les végétaux ont su s'adapter au milieu marin et minéral pour le conquérir, le plus souvent dans des formes et compositions particulières qu'un paysagiste n'oserait même pas imaginer mettre en œuvre. En cela, la nature est bien plus puissante que l'Homme et les millions d'années d'évolution lui ont permis d'imaginer et de créer, les plus adaptés à chaque lieu.

C'est donc le rapport de l'Homme avec cette nature qu'il est nécessaire d'interroger. Face aux agressions, liées majoritairement sur le massif des Calanques à l'exploitation de ces ressources naturelles qui transforment le paysage à de grandes échelles, un besoin de protection de la Nature devenu primordial. Mais attention à ce que cette protection concerne bien la Nature elle-même ! Gilles Clément nous a invité à porter notre regard sur les panneaux indicateurs de risques identifiant la faune comme un danger potentiel, ou sur des clôtures d'espaces protégés permettant en réalité de protéger certaines communautés humaines d'autres individus jugés malvenus. Pourtant, a-t-on jamais vu des chevreuils ou des biches agresser les visiteurs ? Les plantes « envahissantes » sont-elles bien végétales dans tous les cas ? Le passage du feu, permettant de révéler des paysages tout à fait nouveaux par l'éclosion d'une flore pionnière, est trop souvent vécu comme un risque à éviter et combattre imperméablement pour protéger les villes. Sauf dans des massifs tels que Table Mountain au Cap, en Afrique du Sud, où les lieux de passage du feu sont connus, identifiés et respectés.

C'est donc un regard plein d'humanité et de naturalité que Gilles Clément nous a invité à retrouver, en vue de nous remettre dans une relation véritable à la nature et de lui rendre la place d'évoluer dans toute sa diversité.

<http://www.mucem.org/node/4020>